



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## Commission de l'économie et du travail

### Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 33 – Loi modifiant le Code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic

Procès-verbaux des séances des 17 et 18 septembre 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 866-20190919

---

2019

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 17 SEPTEMBRE 2019 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	3
AUDITIONS .....	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019.....	5
AUDITIONS (suite) .....	6

### ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 17 septembre 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n<sup>o</sup> 33 – Loi modifiant le Code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic (Ordre de l'Assemblée le 17 septembre 2019 rétroactif au 5 septembre 2019)

Membres présents :

- M<sup>me</sup> Isabelle (Huntingdon), présidente
- M. Rousselle (Vimont), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
  
- M. Bélanger (Orford)
- M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M<sup>me</sup> Dansereau (Verchères) en remplacement de M. Allaire (Maskinongé)
- M<sup>me</sup> Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M<sup>me</sup> Guillemette (Roberval) en remplacement de M. Lévesque (Chauveau)
- M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle)
- M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail
- M<sup>me</sup> Sauvé (Fabre)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conseil du patronat du Québec :

- M<sup>e</sup> Karolyne Gagnon, vice-présidente, Travail et affaires juridiques, et secrétaire générale
- M<sup>e</sup> Pietro Centomo, conseiller juridique, Santé et sécurité et relations de travail

Association des établissements privés conventionnés :

- M<sup>me</sup> Annick Lavoie, directrice générale
- M. Hugo Brossoit, conseiller en gestion et développement des ressources humaines
- M<sup>me</sup> Carmen Marcil, chef d'unité en hébergement, Centre d'hébergement du Boisé

Confédération des syndicats nationaux :

- M. Jacques Létourneau, président
- M. Pascal Jean, adjoint au comité exécutif
- M<sup>e</sup> Benoît Laurin, conseiller syndical au Service juridique

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

- M. Daniel Boyer, président
- M. Frédéric Brisson, président, Conseil provincial des affaires sociales, SCFP
- M<sup>me</sup> Karine Cabana, coordonnatrice du secteur des affaires sociales, Conseil provincial des affaires sociales, SCFP
- M<sup>me</sup> Marie-Anne Gilbert, vice-présidente du service aux membres, Syndicat québécois des employées et employés de service
- M<sup>e</sup> Damien Lafontaine, Syndicat québécois des employées et employés de service

Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec :

- M<sup>me</sup> Nancy Bédard, présidente
- M. Roberto Bomba, trésorier
- M<sup>me</sup> Catherine Hopkins, conseillère, équipe juridique
- M. Serge Prévost, conseiller, secteur négociation

Fédération des médecins résidents du Québec :

- D<sup>r</sup> Christian Campagna, président
- M<sup>e</sup> Patrice Savignac Dufour, directeur général
- M<sup>me</sup> Marie-Anik Laplante, coordonnatrice aux affaires syndicales
- M<sup>me</sup> Valérie Massey, secrétaire

---

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 10 heures, M<sup>me</sup> IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

**REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Boulet (Trois-Rivières), M. Rousselle (Vimont) et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) font des remarques préliminaires.

**AUDITIONS**

La Commission entend le Conseil du patronat du Québec.

À 11 heures, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

La Commission entend l'Association des établissements privés conventionnés.

À 11 h 35, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

---

À 15 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux.

À 16 h 11, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

À 17 heures, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec.

À 17 h 38, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

---

À 19 h 31, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Fédération des médecins résidents du Québec.

À 20 h 09, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 18 septembre 2019, à 12 h 15.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Anik Laplante

\_\_\_\_\_  
Claire IsaBelle

AL/sq

Québec, le 17 septembre 2019

Deuxième séance, le mercredi 18 septembre 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 33 – Loi modifiant le Code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic (Ordre de l'Assemblée le 17 septembre 2019 rétroactif au 5 septembre 2019)

Membres présents :

- M<sup>me</sup> Isabelle (Huntingdon), présidente  
M. Rousselle (Vimont), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
- M. Bélanger (Orford)  
M<sup>me</sup> Blais (Abitibi-Ouest)  
M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
M<sup>me</sup> Dansereau (Verchères)  
M<sup>me</sup> Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)  
M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle)  
M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail  
M<sup>me</sup> Sauvé (Fabre)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération québécoise des municipalités :

- M. Yvon Soucy, premier vice-président  
M<sup>e</sup> Sylvain Lepage, directeur général  
M<sup>me</sup> Mélanie Harvey, conseillère  
M<sup>e</sup> Héloïse Desgagnés

Centrale des syndicats du Québec :

- M<sup>me</sup> Sonia Ethier, présidente  
M<sup>me</sup> Claire Montour, présidente, Fédération de la Santé du Québec  
M. Marc Daoud, conseiller syndical

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux :

- M<sup>me</sup> Carolle Dubé, présidente

- M. Robert Comeau, deuxième vice-président
- M. Guy Tessier, conseiller syndical et coordonnateur

Fédération des employés du préhospitalier du Québec :

- M. Daniel Chouinard, président
- M. Michel Fradette, vice-président exécutif
- M<sup>c</sup> Danny Venditti

---

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 15, M<sup>me</sup> IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

#### **AUDITIONS (suite)**

La Commission entend la Fédération québécoise des municipalités.

À 12 h 58, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

---

À 15 h 03, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Centrale des syndicats du Québec.

À 15 h 48, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension sous la présidence de M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle).

La Commission entend l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux.

À 16 h 39, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes sous la présidence de M<sup>me</sup> IsaBelle (Huntingdon).

La Commission entend la Fédération des employés du préhospitalier du Québec.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 17 h 12, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 24 septembre 2019, après les affaires courantes, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Anik Laplante

\_\_\_\_\_  
Claire IsaBelle

AL/sq

Québec, le 18 septembre 2019

## **ANNEXE I**

### **Personnes et organismes qui ont été entendus**

## Personnes et organismes qui ont été entendus

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux	008M
Association des établissements privés conventionnés	005M
Centrale des syndicats du Québec	006M
Confédération des syndicats nationaux	003M
Conseil du patronat du Québec	009M
Fédération des employés du préhospitalier du Québec	002M
Fédération des médecins résidents du Québec	010M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	004M
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	001M
Fédération québécoise des municipalités	007M

## **ANNEXE II**

**Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus**

**Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus**

Regroupement québécois des résidences pour aînés

011M